

VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Éducation physique et sportive

ENSEIGNEMENT
COMMUN

L'ESPRIT GÉNÉRAL DU PROGRAMME DU LYCÉE PROFESSIONNEL 2019

L'objectif de cette fiche est de présenter l'esprit général du programme du lycée professionnel de 2019 et les changements principaux qu'il induit par rapport à celui de 2009.

Mots-clés

Programme lycée EPS, attendus de fin de lycée professionnel, champs d'apprentissage

Les enjeux essentiels du programme du lycée professionnel 2019

Proposer une EPS ouverte permettant l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études

Le programme a été conçu de manière à proposer, au sein des établissements, une EPS qui prépare les élèves et les apprentis à leur insertion professionnelle mais aussi à la suite éventuelle de leur cursus post lycée grâce à la construction d'habitudes de pratiques physiques pérennes et raisonnées, l'appropriation d'une culture sportive, l'engagement dans le travail collaboratif et des collectifs variés, le développement de l'oralité, et l'éducation au choix. Autant d'éléments qui permettent le développement de compétences que les élèves auront à mobiliser après le lycée.

Si le programme lycée professionnel 2019 intègre les enjeux de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'étude il a également été conçu de manière à assurer une continuité et une cohérence avec le programme collège 2015.

Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS

Le programme a été conçu de manière à remettre au centre du projet pédagogique et des pratiques professionnelles, les enjeux de formation portés par les cinq objectifs généraux de l'EPS. Ceci nous semble essentiel non seulement pour développer les compétences nécessaires à la formation du futur citoyen mais aussi afin de lutter contre certaines dérives observées avec la mise en place des référentiels nationaux. Si ceux-ci ont permis de préciser les niveaux attendus dans différents registres et de cadrer sur le plan national des situations d'évaluation et des attentes, nous avons pu également noter des pratiques de bachotage de ces référentiels qui pouvaient nuire à la poursuite d'enjeux plus généraux de formation des élèves. À titre d'illustration, la situation d'évaluation certificative du 3X500 conçue à l'origine comme une situation scolaire d'évaluation terminale de demi-fond permettant d'apprécier le niveau de maîtrise de compétences développées au cours d'une séquence d'enseignement, a souvent été utilisée comme une situation d'apprentissage enseignée dès la seconde alors que d'autres formes de pratique pouvaient être plus pertinentes à proposer.

Retrouvez éduscol sur :



Promouvoir la liberté pédagogique des équipes

Dans le même esprit que les programmes collège 2015, l'organisation du programme lycée professionnel 2019 offre une marge d'autonomie plus importante aux équipes. Cette responsabilité des professeurs permet de proposer au sein de son établissement une EPS plus en phase avec les besoins des élèves et les contraintes éventuelles telles que les PFMP. Le programme offre des possibilités diverses de mise en œuvre au sein des établissements et des classes de manière à promouvoir et enrichir la réflexion didactique et la liberté pédagogique des équipes. Différentes modalités de pratique et formes de pratique sont offertes aux élèves afin de mieux adapter les contenus aux besoins et motivations des élèves et apprentis.

Maintenir un cadre national commun

Ce programme, afin d'assurer une certaine « identité nationale » de l'EPS (tout en permettant des déclinaisons spécifiques dans les établissements) et une lisibilité externe de la discipline au sein et en dehors du système scolaire, propose un cadre national commun organisé autour d'une finalité, cinq objectifs généraux, cinq champs d'apprentissage, et des attendus de fin de lycée professionnel.

Consolider des acquis fragiles ou en devenir

Le programme 2019 invite à consolider certaines compétences abordées en collège et à en développer d'autres particulièrement adaptées au public de la voie professionnelle. La vérification du "savoir nager" revêt notamment un enjeu sanitaire national. La construction des compétences du CA5 de par son enjeu d'autonomie et de construction de la santé est également centrale dans la programmation du cursus de l'élève.

Les principaux changements par rapport au programme du lycée professionnel 2009

Cinq objectifs généraux

Les trois objectifs généraux du programme lycée professionnel 2009 ont été enrichis et précisés, et sont maintenant au nombre de cinq dans le programme lycée 2019. Ces cinq objectifs sont le fruit de l'histoire de l'EPS mais aussi de ses développements récents, notamment avec la mise en place des programmes collège 2015. Ces cinq objectifs s'inscrivent dans un double ancrage temporel : ils sont à la fois ouverts vers les attentes professionnelles et celles de la poursuite d'étude et en cohérence avec les compétences générales EPS du programme collège 2015 afin de permettre la maîtrise des compétences afférentes aux 5 domaines du Socle Commun de Connaissances et de Cultures pour tous les élèves en fin de scolarité obligatoire.

Ces cinq objectifs sont porteurs d'enjeux de formation complémentaires : ils nécessitent d'être articulés de manière cohérente dans le projet EPS de l'établissement afin de bien spécifier le cadre d'intervention de l'équipe pédagogique en les déclinant dans chaque séquence d'enseignement à travers les différents AFLP. Ces objectifs doivent être poursuivis simultanément, même si bien sûr des dominantes peuvent exister en fonction des contextes d'établissement et du diagnostic des besoins des élèves. C'est l'équilibre de ces cinq objectifs qui justifie la place de l'EPS à l'école.

Cinq champs d'apprentissage

Dans le même esprit que le programme collège 2015, le terme de « compétences propres à l'EPS » a été remplacé par celui de « champ d'apprentissage ». Ce terme n'a pas d'assises théoriques¹ mais professionnelles : il est un construit qui vise à identifier et à formaliser certains traits structurants des pratiques physiques. Chacun des champs d'apprentissage s'organise autour de classes de problèmes caractéristiques nécessitant des apprentissages moteurs et non-moteurs spécifiques. Cet aspect est essentiel car il porte une rupture avec les compétences propres à l'EPS qui étaient mises en miroir avec des compétences méthodologiques et sociales, avec sous-entendant que les compétences propres étaient de dimension motrice. Ces champs permettent d'ordonner des pratiques physiques scolaires afin de faciliter la construction de parcours de formation en EPS équilibrés, au regard de la richesse et de la diversité du champ culturel de référence.

Des attendus de fin de lycée professionnel (AFLP) pour chacun des champs d'apprentissage

Dans le même esprit que le programme collège 2015, des AFLP ont été définis pour chacun des champs d'apprentissage. Ces AFLP permettent d'atteindre les objectifs généraux et les spécifient selon les propriétés de chacun des champs d'apprentissage. Leur définition est moins précise, au niveau national, que celle des compétences attendues dans les APSA, de manière à donner plus d'autonomie aux équipes dans le choix des acquisitions visées (voire de formuler une compétence attendue dans l'APSA), des démarches d'enseignement et des modalités d'évaluation, en relation avec les objectifs généraux. Le programme indique en effet "qu'au sein du projet pédagogique, l'équipe caractérise, sans en dévoyer le sens, ces AFLP dans les APSA retenues". L'ensemble de ces AFLP rend compte des enjeux de formation structurant l'EPS au lycée professionnel.

Une autre logique d'organisation des contenus par rapport aux programmes 2009

Le programme lycée 2009 proposait cinq compétences propres à l'EPS et quatre compétences méthodologiques et sociales « transversales ». Le programme lycée 2019 propose cinq champs d'apprentissage dans lesquels les dimensions motrices et non motrices sont dans chacun des champs d'apprentissage en six AFLP. Les six AFLP du champ se construisent de manière concomitante. L'enjeu est un travail plus intégré des dimensions motrices, méthodologiques et sociales dans les formes de pratique proposées et les acquisitions visées. En effet si, avec les programmes 2009, les compétences méthodologiques et sociales étaient enseignées, leurs contenus n'étaient pas toujours bien articulés avec les compétences motrices.

De nouvelles contraintes pour l'organisation du parcours de formation des élèves

Deux contraintes principales de programmation sont indiquées dans les programmes :

- Le parcours de formation des élèves au lycée professionnel doit proposer des apprentissages pour atteindre les six AFLP des cinq champs d'apprentissage. Ceci répond à la volonté d'un travail concomitant et intégré des dimensions motrices, méthodologiques et sociales des acquisitions spécifiées dans les AFLP ;
- Une attention particulière au CA5² en termes de durée de séquence, du fait que ce champ n'est pas présent dans le programme collège 2015.

¹ Une recherche avec le mot clef « champ d'apprentissage » sur internet ne renvoie qu'à des déclinaisons des programmes EPS

² CA5 : réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir

Une autre logique d'évaluation

Le programme lycée 2019 indique que "l'enseignant conçoit des situations d'évaluation qui renseignent les élèves sur le degré d'acquisition des compétences au fil des leçons".

Ces propos invitent à :

- la mise en place d'une évaluation continue formative permettant aux élèves d'apprécier leur progrès (et éventuellement de réajuster leur projet de formation ou de performance) ;
- une autre logique dans les relations entre formation et évaluation : les enseignants ont à évaluer ce qu'ils ont enseigné (et non à enseigner ce qu'ils doivent évaluer).

Ceci redonne la main aux équipes sur la conception des situations et des outils d'évaluation. Ils peuvent concevoir ceux-ci en cohérence avec leurs choix pédagogiques et donner des marges d'initiative aux élèves en leur permettant, par exemple, de choisir entre différentes modalités de pratique et choisir entre différentes situations d'évaluation selon leur projet de formation-performance. L'évaluation continue et au fil des séquences doit être combinée à des rendez-vous évaluatifs qui apprennent aux élèves à se préparer et à se confronter à des échéances.

Le programme ne précise pas les modalités de l'évaluation certificative dans le cadre du baccalauréat professionnel 2022 et du CAP 2021 (Arrêté du 30 août 2019). Ces modalités seront conçues de manière à maintenir une certaine autonomie aux équipes tout en conservant maintenant un cadre national, garant d'une homogénéité des niveaux de maîtrise attendus des AFLP dans les différents champs d'apprentissage.

L'EPS du nouveau lycée professionnel est définie par les programmes mais surtout par les choix, la déclinaison que les enseignants en feront afin de formaliser, dans le projet pédagogique EPS, le curriculum d'apprentissage pour leurs élèves et sa mise en œuvre au cœur de la classe. Un programme n'a d'intérêt que s'il est véritablement approprié par les professeurs. C'est sur le terrain, au plus près des élèves, que les objectifs généraux doivent prendre un sens concret et véritablement s'incarner.

Les AFLP du baccalauréat professionnel

Bac pro	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFLP 1	Produire et répartir lucidement ses efforts en mobilisant de façon optimale ses ressources pour gagner ou pour battre un record.	Anticiper et planifier son itinéraire pour concevoir et conduire dans sa totalité un projet de déplacement.	Accomplir une prestation animée d'une intention dans la perspective d'être jugé et/ou apprécié.	Réaliser des choix tactiques et stratégiques pour faire basculer le rapport de force en sa faveur et marquer le point.	Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement pour répondre à un mobile personnel de développement.
AFLP 2	Connaître et mobiliser les techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.	Mobiliser des techniques efficaces pour adapter et optimiser son déplacement aux caractéristiques du milieu.	Mobiliser des techniques de plus en plus complexes pour rendre plus fluide la prestation et pour l'enrichir de formes corporelles variées et maîtrisées.	Mobiliser des techniques d'attaque efficaces pour se créer et exploiter des occasions de marquer ; résister et neutraliser individuellement ou collectivement l'attaque adverse pour rééquilibrer le rapport de force.	Éprouver différentes méthodes d'entraînement et en identifier les principes pour les réutiliser dans sa séance.
AFLP 3	Analyser sa performance pour adapter son projet et progresser.	Analyser sa prestation pour comprendre les alternatives possibles et ajuster son projet en fonction de ses ressources et de celles du milieu.	Composer et organiser dans le temps et l'espace le déroulement des moments forts et faibles de sa prestation pour se produire devant des spectateurs/juges.	Analyser les forces et les faiblesses en présence par l'exploitation de données objectives pour faire des choix tactiques et stratégiques adaptés à une prochaine confrontation.	Systématiser un retour réflexif sur sa pratique pour réguler sa charge de travail en fonction d'indicateurs de l'effort (fréquence cardiaque, ressenti musculaire et respiratoire, fatigue générale).

<i>Bac pro</i>	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFLP 4	Assumer des rôles sociaux pour organiser une épreuve de production de performance, un concours.	Assumer les rôles sociaux pour organiser la pratique des activités de pleine nature.	Assumer les rôles inhérents à la pratique artistique et acrobatique notamment en exprimant et en écoutant des arguments sur la base de critères partagés, pour situer une prestation.	Respecter et faire respecter les règles partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.	Agir avec et pour les autres en vue de la réalisation du projet d'entraînement en assurant spontanément les rôles sociaux.
AFLP 5	Assurer la prise en charge de sa préparation et de celle d'un groupe, de façon autonome pour produire la meilleure performance possible.	Se préparer et maintenir un engagement optimal permettant de garder sa lucidité tout au long de son parcours pour pouvoir réévaluer son itinéraire ou renoncer le cas échéant.	Se préparer et s'engager pour présenter une prestation optimale et sécurisée à une échéance donnée.	Savoir se préparer, s'entraîner et récupérer pour faire preuve d'autonomie.	Construire une motricité contrôlée pour évoluer dans des conditions de sécurité.
AFPL 6	Connaître son niveau pour établir un projet de performance située culturellement.	Respecter et faire respecter la réglementation et les procédures d'urgence pour les mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique.	S'enrichir de la connaissance de productions de qualité issues du patrimoine culturel artistique et gymnique pour progresser dans sa propre pratique et aiguiser son regard de spectateur.	Porter un regard critique sur les pratiques sportives pour comprendre le sens des pratiques scolaires.	Intégrer des conseils d'entraînement, de diététique, d'hygiène de vie pour se construire un mode de vie sain et une pratique raisonnée.

Les AFLP du certificat d'aptitude professionnelle

CAP	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFLP 1	Produire et répartir intentionnellement ses efforts en mobilisant ses ressources pour gagner ou pour battre un record.	Planifier et conduire un déplacement adapté à ses ressources pour effectuer le trajet prévu dans sa totalité ; le cas échéant, savoir renoncer.	S'engager devant des spectateurs ou des juges pour produire ou reproduire des formes corporelles maîtrisées au service d'une intention.	Identifier le déséquilibre adverse et en profiter pour produire rapidement l'action décisive choisie et marquer le point.	Construire et stabiliser une motricité spécifique pour être efficace dans le suivi d'un thème d'entraînement en cohérence avec un mobile personnel de développement.
AFLP 2	Connaître et utiliser des techniques efficaces pour produire la meilleure performance possible.	Utiliser des techniques efficaces pour adapter son déplacement aux caractéristiques du milieu.	Utiliser des techniques efficaces pour enrichir sa motricité, la rendre plus originale, plus efficace au service de la prestation prévue.	Utiliser des techniques et des tactiques d'attaque adaptées pour favoriser des occasions de marquer et mobiliser des moyens de défense pour s'opposer.	Mettre en lien des ressentis avec une charge de travail pour réguler cette charge de manière autonome.
AFLP 3	S'engager et persévérer, seul ou à plusieurs, dans des efforts répétés pour progresser dans une activité de performance.	Sélectionner des informations utiles pour planifier son itinéraire et l'adapter éventuellement en cours de déplacement.	Prévoir et mémoriser le déroulement des temps forts et des temps faibles de sa prestation pour la réaliser dans son intégralité en restant concentré.	Persévérer face à la difficulté et accepter la répétition pour améliorer son efficacité motrice.	Mobiliser différentes méthodes d'entraînement, analyser ses ressentis pour fonder ses choix.

CAP	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFLP 4	S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon déroulement d'une épreuve de production de performance.	S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon fonctionnement d'une activité de pleine nature.	Utiliser des critères explicites pour apprécier et/ou évaluer la prestation indépendamment de la personne.	Terminer la rencontre et accepter la défaite ou la victoire dans le respect de l'adversaire ; intégrer les règles et s'impliquer dans les rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu.	Coopérer et assurer les rôles sociaux pour aider au progrès individuel dans des conditions de sécurité.
AFLP 5	Se préparer à un effort long ou intense pour être efficace dans la production d'une performance à une échéance donnée.	Contrôler ses émotions pour accepter de s'engager dans un environnement partiellement connu.	Se préparer pour présenter une prestation complète, maîtrisée et sécurisée à une échéance donnée.	Se préparer et systématiser sa préparation générale et spécifique pour être en pleine possession de ses moyens lors de la confrontation.	S'engager avec une intensité ciblée et persévérer dans l'effort pour envisager des progrès.
AFPL 6	Identifier ses progrès et connaître sa meilleure performance réalisée pour la situer culturellement.	Se préparer, connaître les risques, respecter la réglementation et appliquer les procédures d'urgence à mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique pour s'y engager en sécurité.	S'enrichir d'éléments de culture liés à la pratique abordée pour éveiller une curiosité culturelle.	Connaître les pratiques sportives dans la société contemporaine pour situer et comprendre le sens des pratiques scolaires.	Intégrer des conseils d'entraînement, de diététique, d'hygiène de vie pour se construire un mode de vie sain et une pratique raisonnée.



PROJET PÉDAGOGIQUE EPS

La notion de projet pédagogique EPS

Les programmes du collège, du lycée général et technologique, et du lycée professionnel placent le projet pédagogique EPS au centre de l'activité collective de conception et de préparation de l'enseignement.

Les programmes fixent les objectifs assignés à la nation et garantissent l'accès à une culture commune. Ils laissent toutefois un espace d'autonomie aux équipes pédagogiques pour proposer aux élèves un parcours de formation adapté à leurs spécificités et à leur contexte d'enseignement.

Le projet pédagogique est le résultat d'une réflexion collective sur la « politique EPS » de l'établissement. À partir d'un diagnostic précis des élèves, il explicite les choix et leurs mises en œuvre pour l'enseignement de l'EPS au sein de l'établissement, en relation avec le programme et les priorités du projet d'établissement.

Le projet pédagogique précise le parcours de formation des élèves. Ce dernier revêt deux composantes : disciplinaire et interdisciplinaire.

La composante disciplinaire du parcours de formation spécifique :

- les enjeux et les objectifs de l'EPS dans le cadre de l'établissement ;
- le continuum de formation pour les deux diplômes CAP et BAC professionnel, c'est à dire une continuité et une progressivité du travail sur l'ensemble du cursus ;
- pour chaque niveau de classe : la programmation des APSA, les formes de pratiques retenues, formats et modalités d'évaluation, etc.

La composante interdisciplinaire du parcours de formation spécifique la contribution de l'EPS :

- aux projets interdisciplinaires de l'établissement et à l'accompagnement personnalisé.
- aux parcours éducatifs (santé, citoyenneté, avenir, artistique et culturel).

Différentes étapes jalonnent les réflexions collectives et la construction du projet pédagogique EPS :

- établir un diagnostic, il s'agit d'analyser le contexte d'enseignement, les caractéristiques des élèves et leurs besoins de formation ;
- fixer des objectifs, les hiérarchiser et les planifier sur le cursus de formation, c'est-à-dire définir une politique locale pour la discipline EPS, partie prenante du projet d'établissement ;
- formuler un plan d'actions qui précise les mises en œuvre pour atteindre les objectifs ;
- déterminer des indicateurs d'évaluation pour mesurer, à diverses échéances, l'atteinte ou non des objectifs fixés.

Le projet au lycée général, technologique et professionnel

Les éléments clefs du projet pédagogique

AU LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	AU LYCEE PROFESSIONNEL
D'un point de vue disciplinaire	
Analyser le contexte (établissement, projet établissement, élèves, installations, etc)	
Concevoir une programmation adaptée (diversifiée et équilibrée)	
5 champs d'apprentissage Des APSA Création artistique en seconde	Au moins 3 champs d'apprentissage en CAP. CA5 obligatoire sur au moins une année de formation Au moins 4 champs d'apprentissage en Bac pro, CA5 obligatoire sur au moins 2 séquences.
Assurer la construction des AFL et AFLP	
Durée et agencement des séquences d'enseignement appropriés à la construction des AFL Temps long d'apprentissage pour le CA5 Décliner les attendus de fin de lycée par APSA Concevoir des outils de suivi des acquis des élèves Choisir des formes de pratique adaptées	Durée et agencement des séquences d'enseignement appropriés à la construction des AFLP CA5 programmé sur deux séquences au minimum au bac pro (20h d'enseignement) et sur au moins une des années en CAP Décliner les attendus de fin de lycée professionnel par APSA Concevoir des outils de suivi des acquis des élèves Choisir des modalités de pratiques adaptées Une attention particulière sur le « savoir nager » et les champs 2,3 et 5
Définir les éléments constitutifs de l'évaluation continue qui atteste du niveau de compétence atteint dans les différentes séquences d'enseignement	
Concevoir l'évaluation certificative Construire et partager des référentiels APSA respectant le cadre national Permettre un réel choix des élèves	
Adapter les conditions d'accueil de tous les élèves Aptes partiels et élèves à besoins particuliers	
Décliner le volet « association sportive » Penser et construire le projet d'association sportif en cohérence avec le projet pédagogique EPS	
D'un point de vue interdisciplinaire	
Préciser la contribution de l'EPS aux différents parcours éducatifs	
Préciser la contribution de l'EPS à l'accompagnement personnalisé	
	Lien avec l'enseignement de prévention-santé-environnement (PSE)